Image not found or type unknown

Requete en exclusion de condamnation sur le casier judiciaire

Par **GAMEIRO2001**, le **29/11/2011** à **20:00**

Bonjour,
Suite à une condamnation devant le tribunal correctionnel de pontoise en mars 2008 pour violation de domicile dûe à un litige bailleur/locataire
et une condamnation de la locataire devant le tribunal civil pour des arrierés locatifs, ma demande de compensation a été refuser pour erreur de forme(omis de presenter ma condamnation correctionnelle).
Ma requete en effacement du bulletin N°2 au greffier du tribunal se justifie en raison de ma position professionnel, exerçant une activité d'enseignant de la conduite automobile et moto, mon statut exige un casier vierge.
je dois joindre comme pieces justificatives, hormis requête, attestation de l'employeur, photocopies...un justificatif de paiement.
or, je n'ai pas de justificatif.
Ma requête peut elle etre refusée, par omission?
Y'a-t-il un delai de 5 ans avant effacement sans en faire la demande?

Par **citoyenalpha**, le **07/12/2011** à **01:56**

Bonjour

un duplicata du justificatif de paiement peut toujours être demandé. Il convient de s'adresser à l'émetteur.

de plus en cas de rejet de votre requête pour omission de pièces ce qui n'est point automatique mais une possibilité, vous pouvez en effectuer une autre après l'obtention de toutes les pièces justificatives.

restant à votre disposition.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés